



DOSSIER :
La fibre,
c'est pour bientôt !
pages 6 et 7



ACTUALITÉS

Bistrot Mémoire

p.4



ACTUALITÉS

Collège Saint-Joseph

p.4



LES TEMPS NATURE

Les écrevisses

p.9

■ Edito



Martigné-Ferchaud va bientôt bénéficier du très haut débit internet grâce à l'arrivée sur notre commune du réseau de fibre optique. Comme tout nouveau réseau, c'est une évolution technologique qui est structurante pour une commune. Cela offre de nouvelles perspectives.

En leur temps le réseau d'électricité urbain (au début du 20^e siècle), son extension en campagne, le réseau d'eau potable, le réseau d'eaux usées, le réseau téléphonique... ont tous été vécu comme un progrès, parfois une petite révolution. Il y a peu de temps nous nous réjouissons de la fin des travaux qui nous intègre au réseau des voies rapides à 2 × 2 voies ; mais également de la rénovation de notre portion de réseau ferré. Grâce à ces derniers équipements, nous avons déjà pu observer un regain d'attractivité.

La fibre sera sans nul doute un atout tant pour les habitants que pour les professionnels. C'est un service qui peut répondre aux nouvelles attentes sociétales. À l'heure où le télétravail est plébiscité, la visio-communication devenue courante, ils ne sont réellement envisageables que si les conditions de connexion sont adéquates.

La commune n'est certes pas à l'initiative de la commande, elle ne finance pas les travaux, mais elle est attentive au bon déroulé de ce déploiement. Elle est le partenaire de terrain, facilitateur et en charge de remonter les spécificités locales aux prestataires choisis par la Région Bretagne.

Comme en témoignent les différents articles de ce numéro, si les réseaux technologiques constituent un progrès et peuvent faciliter les interactions, le premier des réseaux est celui des relations humaines, n'oublions pas entraide, solidarité et vivre ensemble !

Véronique Brémond
Adjointe

■ L'essentiel du conseil du 20 janvier

Signature de la Convention Territoriale de Gestion (CTG)

L'accompagnement de la CAF en direction des services Enfance Jeunesse de la commune faisait l'objet ces dernières années d'une convention d'objectif et de financement appelée le Contrat Enfance Jeunesse CEJ – Ce contrat définissait ainsi les modalités d'intervention et de versement de la subvention CAF, en concertation avec la commune et les différents services en oeuvre (Périscolaire, accueil de loisirs, espace jeunes).

Signé depuis 2017 en lien avec Roche aux Fées Communauté, il est arrivé à échéance fin décembre 2020. 6 communes au sein de la communauté de communes avaient un CEJ.

La CAF mobilise désormais une nouvelle convention : la Convention Territoriale de Gestion (CTG) signée directement avec RAFCo et élaborée avec l'ensemble des 16 communes.

Tout en maintenant le financement des actions, équipements et services à destination des 0-17 ans, la CTG vise à renforcer la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants en intégrant l'ensemble des communes de RAFCo et en s'élargissant

à d'autres thématiques du champ social telles que : l'accès au droit, animation de la vie sociale, parentalité et logement....

Au cours des derniers mois, la CTG a été élaborée en associant largement les acteurs du territoire (habitants, élus, professionnels, partenaires) : sur la base d'un diagnostic partagé tenant compte des problématiques de notre territoire, elle définit un projet social du territoire pour les 5 prochaines années, avec des enjeux stratégiques et un programme d'actions à mettre en oeuvre.

Les enjeux stratégiques identifiés sont :

- Petite enfance : • Développer l'offre d'accueil collectif. • Pérenniser l'offre d'accueil individuel • Mettre en adéquation l'offre et la demande • Renforcer l'accessibilité des services petite enfance du territoire
- Enfance : • Consolider et développer l'offre d'accueil ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) • Encourager la cohérence des actions entre les gestionnaires ALSH, les communes et la CAF. • Valoriser les métiers de l'animation sur le territoire.

- Jeunesse : • Renouveler l'offre à destination du public des 16-25 ans • Consolider l'offre d'accueil jeunesse existante
- Parentalité : • Valoriser l'offre parentalité existante. • Développer l'accessibilité d'une offre parentalité adaptée aux besoins du territoire
- Mobilité : • Renforcer l'accessibilité des services à la population. • Adapter l'offre de mobilité aux besoins des différentes catégories de la population.
- Animation de la vie sociale : • Développer les liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire • Favoriser la participation des habitants à la vie du territoire.

Les actions qui composent la CTG seront suivies et évaluées chaque année par des instances regroupant la CAF, des élus et techniciens communautaires et municipaux.

Partenaires locaux et professionnels des services et structures pourront être invités à participer aux différentes instances de pilotage de la CTG en fonction des besoins.

L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est disponible en mairie et sur son site internet.

■ Propriétaires de saules : nous avons besoin de vous !

Des aménagements ludiques en saule (tunnel, tipi...) sont en projet à proximité de l'esplanade Michel Charton (coté réseau de chaleur).

Les plantations se feront en février et mars. Dans ce cadre, un **chantier «Plantations» ouvert à tous** est organisé le samedi 12 mars. Vous aurez l'occasion de découvrir la technique du tressage de l'osier vivant.

Pour mettre en oeuvre ce projet, nous

lançons un appel au don de brins d'osier répondant à ces caractéristiques : **2 à 3 m de longueur non ramifiés (sans branches latérales)**

Si vous en disposez et êtes prêts à en faire don, merci de contacter dès maintenant et avant le 15 février l'accueil de la mairie par téléphone ou mail pour convenir ensemble de la collecte.

Merci par avance de votre contribution.

le Groupe de travail



Bistrot mémoire

En 2022, le Bistrot Mémoire de la Roche-aux-Fées se propose de venir à Martigné-Ferchaud.

Le Bistrot Mémoire est un lieu d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire ainsi que de leurs proches, leurs aidants.

C'est un lieu ouvert à tous permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité sans inscription préalable.

Une psychologue et une équipe de bénévoles assurent l'accueil. Lors des séances, des thèmes d'échange ou interventions peuvent être proposés.

La première séance aura lieu le jeudi 24 février de 15 h à 17 h 30 au salon de thé du Garde-Manger, et le thème sera « **Bien manger pour bien vieillir** ».

Pratique

Renseignements au 02 99 47 04 50
ou cafedesmemoires@gmail.com

Médiathèque

Films documentaires en vidéo à la demande, un nouveau service du réseau Libellule - Médiathèques de la Roche aux Fées !

Pour y accéder, il vous suffit d'être inscrit dans l'une des médiathèques du territoire !



Rencontrons-nous !

Le CCAS (centre communal d'action sociale) a souhaité organiser un programme d'après-midi récréatifs à destination des personnes âgées et des personnes isolées, à raison d'environ une rencontre par trimestre.

Pour cela il s'associe à des partenaires tels que l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Les Lorettes, le foyer de vie de Tailleped, les bénévoles du service de Navette, l'ADMR (aide à domicile en milieu rural), le Skwatt, Mom'ent folie...

Le 1^{er} moment de rencontre qui sera décliné autour du thème «Rencontrons-nous autour des crêpes» aura lieu le 2 mars. Des jeux de sociétés (belote, domino, triomino, petits-chevaux...) vous seront proposés. Un goûter de crêpes et de gaufres accompagnées de boissons viendra clôturer cet après-midi.

Des difficultés de transport ? Pensez à le signaler à l'inscription. Nous viendrons vous chercher.



Pratique

Horaire : 14 h 30
Lieu : salle des Maîtres Beurriers
Réservation **avant le 23 février**,
en mairie (02 99 47 90 25)

ÉTAT CIVIL

du 10 décembre 2021
au 10 janvier 2022

NAISSANCE

Thaïs Hoareau
Le 5 décembre

DÉCÈS

Décembre

Marcelle Plessis née Tortelier
94 ans, 2, parvis Louis Pasteur

Didier Cochteau
70 ans, 7, hameau de Bretagne

Janvier

Georges Henry
80 ans, 43, rue Courbe

Madeleine Heudes née Savouré
86 ans, 2 parvis Louis Pasteur

** L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles*

Collège Saint Joseph

Plantation d'arbres



Le 20 janvier, les élèves de 6^e du collège Saint Joseph se sont rendus à la ferme des Hirondelles, au Haut Coudray à Martigné-Ferchaud. Ils ont ainsi pu contribuer à la plantation de bocages sur l'exploitation agricole de Philippe Simon et Christelle Rousset. Ce projet, conjointement mené avec Roche aux Fées Communauté, la mairie de Martigné-Ferchaud, l'association "Des enfants et des arbres" et la compagnie de théâtre de Patrick Cosnet a permis aux élèves de s'inscrire dans un projet citoyen.

Cette journée extraordinaire a permis aux élèves de replanter plusieurs centaines d'arbustes dans les pâturages et les haies de l'exploitation. Ils ont pu découvrir la vie à la ferme et les méthodes de production de ces exploitants. Des ateliers ont permis de réinvestir des compétences travaillées en classe, d'autres ont proposé une découverte du théâtre, enfin l'atelier "papouilles"



qui propose aux enfants volontaires un contact physique avec l'animal, a connu un grand succès et a permis de sensibiliser les élèves à l'importance du bien-être animal dans les élevages.

La bonne humeur, l'énergie et l'enthousiasme de tous ont contribué à vivre une belle journée sous le soleil martignolais !



Formations PSC1 : tous les élèves de 4^e formés aux premiers secours

Depuis décembre, les 1^{ères} formations aux gestes de premiers secours sont proposées aux élèves de 4^e afin d'obtenir l'attestation de **PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1)**.

Cette formation, obligatoire en fin de 3e, est dispensée en petits groupes de 10 élèves au sein de l'établissement par M. Boulanger, professeur de technologie, formateur PSC1 et sapeur-pompier volontaire.

Chaque élève de 4^e doit s'inscrire sur l'une des 10 sessions programmées dans l'année pour suivre la formation

de 7 h (2 demi-journées) en dehors du temps scolaire. L'objectif est d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en apprenant à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.

Tout au long de la formation, les élèves alternent entre échanges théoriques, apprentissages pratiques, mises en situation et expérimentation. **Protéger, alerter et secourir**, trois mots qui, à

l'issue de ce temps d'apprentissage citoyen n'auront plus de secrets pour nos élèves et qui pourraient leur permettre de sauver des vies.



Elections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022

Pour voter, l'inscription sur la liste électorale de la commune de domicile est obligatoire. Cette démarche est à faire **via servicepublic.fr jusqu'au 2 mars**, ou avec le **formulaire papier jusqu'au 4 mars**.

Dans ce 2^e cas, vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile récent, à la mairie. Pour cela, vous pouvez :

- Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie le reçoive le **4 mars au plus tard** (la date de réception faisant foi)
- Soit le déposer à l'accueil de la mairie **au plus tard le 4 mars**.

Si vous avez déménagé au sein de la commune, merci de nous faire part de ce changement.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit.



La fibre optique pour un accès internet haut débit arrive !

Dans les années 70 était déployé le réseau téléphonique en France. Des mètres de cuivre ont ainsi été installés, portés par des poteaux en bois implantés le long des routes et des rues.

En 50 ans, l'usage de ce réseau s'est accru. Le nombre d'abonnés s'est multiplié. Le réseau qui transportait uniquement la voix de nos appels est maintenant chargé de transporter de nombreuses données générées par notre utilisation internet. Le réseau cuivre arrive à ses limites. Qualité et quantité des données transportées dépendent de la distance existante entre l'abonné et la chambre d'implantation.

Dans un réseau de fibre ce n'est plus un courant électrique mais de la lumière qui circule en conservant le même débit de bout en bout.

La fibre optique pour 100% des foyers bretons en 2026

L'objectif fixé par le Schéma de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) est d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100% des foyers bretons à l'horizon 2026.

Le déploiement des réseaux de fibre optique dans les grandes villes et agglomérations est pris en charge par les opérateurs privés de téléphonie. Sur le reste du territoire français, ce sont les collectivités territoriales qui déploient des réseaux d'initiative publique (RIP).

Particularité bretonne : Alors que les RIP sont gérés à l'échelle départementale ailleurs en France, le projet « Bretagne très haut débit » est régional. Cette initiative publique a été confiée au Syndicat Mixte Mégalis Bretagne qui en a la maîtrise d'ouvrage. Ce sont des travaux lourds qui ont été entrepris depuis 2014.

Un déploiement décliné selon 4 axes

- axe « Equilibre » qui consiste à déployer la fibre optique sur les villes moyennes pour éviter un décrochage

vis-à-vis des zones couvertes par les investissements privés ;

- axe « Cohésion » qui consiste à déployer la fibre optique sur des zones rurales « à faible débit », dans une proportion équivalente (1 pour 1) à celle de l'axe Equilibre ;
- axe « Economie, Connaissance, Services » qui consiste à déployer la fibre optique vers des sites publics ou des entreprises en fonction des besoins et en complément des autres axes ;
- axe « Montée vers le très haut débit » pour améliorer les débits dans des zones très mal desservies dans l'attente de la fibre optique. La montée en débit est une opération qui consiste à remplacer les réseaux historiques (cuivre) situés entre les répartiteurs et les « nœuds de raccordement abonnés » (NRA) par des fibres optiques, afin d'améliorer les débits offerts.

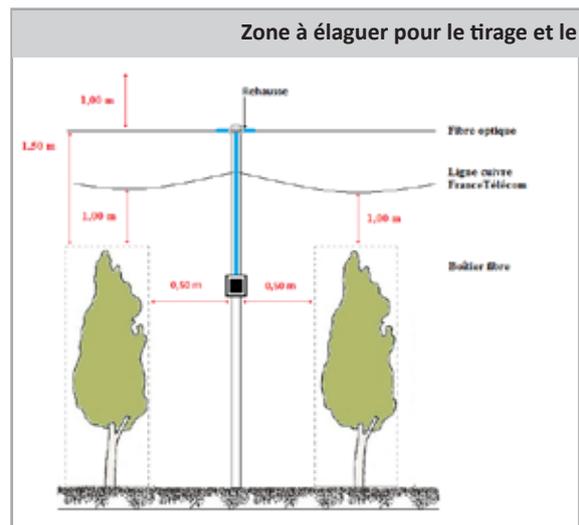
Le périmètre des zones de déploiement ne correspond pas aux limites administratives des communes et peut ne concerner qu'une partie de la commune et déborder sur des communes avoisinantes.

Le financement

Le budget du projet Bretagne Très Haut Débit est estimé à 2 milliards d'Euros. Il est cofinancé par :

- L'Union européenne, à travers le FEDER (fonds européen de développement régional) ;
- L'État français, à travers le FSN (fond pour la société numérique) ;
- La Région Bretagne ;
- Les Départements bretons ;
- Les Communautés de communes.

Le coût moyen d'une prise est estimé à 1 145 €. Les communautés de communes, dont Roche aux Fées Communauté participent à hauteur de 308 € par prise, soit un financement qui avoisine les 4 millions d'Euros pour près de 13 000 prises sur l'ensemble des 16 communes.



Un déploiement en 3 phases

- Phase 1 (2014- 2021)

Tranche 1 : 73 000 locaux équipés entre 2014 et 2018.

Tranche 2 : 150 000 locaux équipés

La commune d'Arbrissel, une partie d'Amanlis, et une portion sud-est de la campagne de Retiers (70 prises) ont fait partie de cette tranche 2 et bénéficient de la possibilité d'abonnements fibre, depuis la fin d'année 2021.

- Phase 2 (2020 – 2023)

Débutée en 2020 elle vise à raccorder 400 000 foyers. Son avancement est plus rapide que la précédente. La moitié des armoires est posée. La moitié des études est validée, dont celles de Thourie qui s'étend jusqu'au village de Thiellay à Martigné-Ferchaud.

C'est cette phase 2 qui va nous concerner pour une portion nord de Martigné-Ferchaud.

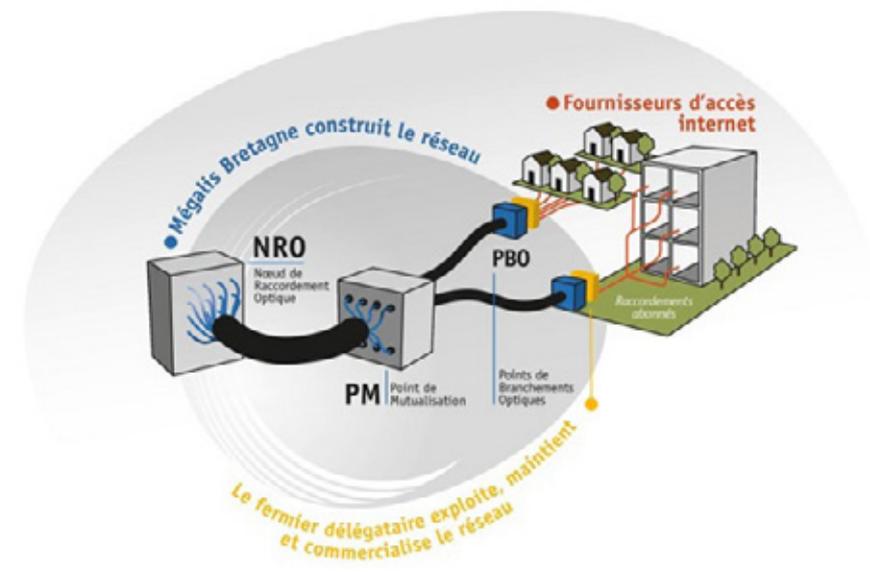
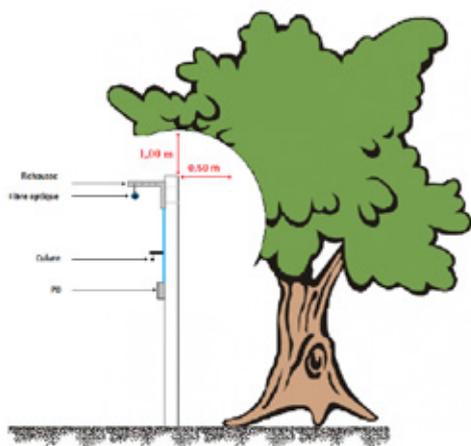
- Phase 3 (2023 – 2026)

Le reste de la commune sera équipée pendant cette dernière phase de déploiement.

Les travaux à réaliser

Pour faciliter le déploiement, réduire les coûts et limiter les travaux, le déploiement des câbles optiques utilise,

raccordement de la fibre optique



dès que possible, les infrastructures existantes qui sont principalement de deux sortes : des fourreaux enterrés ou des poteaux (bois, composite ou métal). Les poteaux existants qui servent pour le téléphone sont parfois usés ou ne peuvent pas supporter le poids d'un câble supplémentaire. Dans ce cas, il faut renforcer ou remplacer le poteau par un nouveau.

La durée des travaux d'installation est estimée entre 18 et 24 mois.

Dans la mesure où la fibre est installée sur les poteaux déjà implantés, il est nécessaire que ce réseau préexistant de téléphonie soit accessible aux équipes chargées d'y ajouter la fibre optique. La végétation qui s'est parfois développée trop près des câbles ou des poteaux empêche le bon déroulement des travaux, pouvant même mettre à l'arrêt le déploiement d'un secteur donné.

Il est donc demandé à chacun d'observer dès maintenant ses arbres et ses haies, afin d'anticiper la nécessité d'élaguer les arbres à proximité du réseau téléphonique actuel pour permettre la pose des câbles en fibre optique.

Comment se passe mon raccordement personnel ?

Il n'y a aucune obligation pour les particuliers de s'abonner à la fibre pour l'ins-

tant. Les réseaux cuivre ne commenceront à disparaître qu'une fois tous les réseaux fibres déployés.

Une fois le réseau déployé, les habitants souhaitant être raccordés au très haut débit devront démarcher un fournisseur d'accès à internet afin de raccorder leur habitation. Il n'y a normalement pas de coût de raccordement pour l'utilisateur, excepté si le raccordement existant entre le poteau le plus proche et la maison n'est pas conforme (installation en pleine terre par exemple). Dans ce cas les travaux sont à la charge du propriétaire.

Seules les adresses disposant d'un nu-

méro et d'un nom de voie pourront alors être raccordées au réseau de fibre optique. C'est pourquoi la commune a entrepris une démarche d'adressage. Ainsi chaque habitat potentiel a été recensé. Un numéro et un nom de voie lui ont été attribués. Si cela ne modifie que peu de chose dans le bourg, cela va engendrer la modification des adresses des martignolais vivant en hameaux. La qualité des adresses est également essentielle pour l'efficacité des secours et l'acheminement du courrier par exemple.

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous inviter à prendre connaissance de ces nouvelles adresses.



■ Étincelles Aquatiques – Les conditions d'un redémarrage



C'est grâce à toute une formidable équipe de bénévoles que Martigné-Ferchaud est, entre autre, connue maintenant comme « la ville où il y a les Étincelles Aquatiques ».

En octobre 2021, le Département a honoré l'association en reconnaissant le travail accompli depuis 27 ans en classant notre action comme importante « **Innovation territoriale** ».

L'épidémie de Covid-19 a malheureusement donné en 2020 et 2021, un grand « coup de couteau dans le dos » à ce spectacle qui ravissait grands et petits qu'ils soient spectateurs ou bénévoles participants.

Croyant toujours en un avenir meilleur, durant tout le mois d'octobre, ont été organisées, au bureau des Étincelles, des rencontres qui nous ont permis d'interroger les « référents » de tous les « groupes » intervenant lors du spectacle. L'objectif était de connaître leur avis sur l'avenir, sur la participation ou non de chacun aux prochains préparatifs, sur les améliorations à apporter, dans quelque domaine que ce soit.

Si tous les groupes sont unanimes pour tâcher de continuer ce spectacle, force a été de constater, que pour des motifs divers (dont l'âge en particulier), certains préfèrent ralentir sérieusement leur participation en aidant sans être responsable d'un groupe.

Donc, nous allons devoir **recruter des nouveaux candidats** qui, par leur engagement seront des maillons de cette splendide chaîne de solidarité que sont les Étincelles.

Quand le spectacle a démarré en 1994, ceux qui ont pris la tête du projet et l'ont soutenu « à bras le corps » avaient entre 40 et 45 ans et rapidement, c'est en recrutant des bénévoles à la fois plus jeunes (mais aussi parfois un peu plus âgés) que le projet a pris forme et s'est développé.

Alors soyons clairs : nous faisons appel à tous ceux de Martigné-Ferchaud et du Pays de la Roche aux Fées qui ont envie que l'aventure continue et qui souhaitent en particulier que leurs enfants aient l'énorme satisfaction de vivre une merveilleuse aventure pendant le plus d'années possibles.

Évidemment, il faut souhaiter que les circonstances sanitaires à venir ne viendront pas ternir notre élan... Mais cela ce n'est pas nous qui le décidons.

Gardons espoir et que la fête continue !!

Jean-Michel Aussant, président

■ Le Syndicat d'Initiative poursuit sa mue

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration élus à l'automne pour repenser le Syndicat d'Initiative ainsi que des habitants de la commune et de communes voisines se sont réunis mi-janvier pour lancer l'écriture de nouveaux statuts et réfléchir à un nouveau nom.

Ce qui réunit les participants à ces rencontres, c'est l'envie d'avoir des moments **d'échanges et de découvertes, de lien et de convivialité, et de visibilité sur le territoire à travers une passion ou une sensibilité.** Le tourisme, premier pilier des anciens statuts, ne serait plus mis en avant, mais les activités qui seraient proposées devraient profiter aussi bien aux habitants qu'aux touristes de passage, et l'association ambitionne de participer au rayonnement de la commune.

En l'état actuel des discussions, les différentes activités seraient structurées en « branches », qui nommeraient

chacune 2 représentants, lesquels devraient animer la vie de leur propre branche et prendre part au Conseil d'Administration. Ce Conseil, composé donc de 2 représentants de chaque branche, 2 représentants « hors branches » ainsi que 2 élus municipaux, **viserait à favoriser la connexion entre les différentes branches ainsi que l'émergence de projets collectifs plus importants.**

Le « Cercle d'Histoire » serait une de ces branches. Les « Ateliers Mémoire » pourraient faire partie d'une branche « Partage de Savoirs et Savoir-Faire ». Les discussions n'ont pas encore eu lieu avec les représentantes de « De Fil en Aiguille ». Le « Club Photo » qui n'est pour l'heure pas structuré, pourrait devenir une autre de ces branches. L'organisation de l'exposition artistique annuelle constituerait une branche « Arts », qui organiserait par ailleurs des

visites d'expositions. Enfin une branche assez vaste « Nature /Environnement / Jardin » serait créée. D'autres branches pourraient voir le jour si un groupe suffisamment important se constituait et que le collectif y voyait un intérêt.

Les choses ne sont pas figées, une ébauche de statuts sera discutée lors de la prochaine rencontre le 28 février à 20 h 30 à la salle de Gourden, où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Un nom devra également être trouvé. Comme on parle de « branches », la thématique de l'arbre est souvent revenue dans les réflexions ; là aussi, toutes les bonnes idées sont les bienvenues !



■ La Saint-Hubert

L'association de chasse, La Saint-Hubert, annule son traditionnel buffet campagnard prévu le 19 février. Celui-ci sera remplacé par des plats à emporter le samedi 19 mars à la salle des Maîtres

Beurriers de 16 h à 19 h.

Plat au choix (tarif : 14 €) :

• Choucroute garnie • Tartiflette
Fromage et dessert

Réservation jusqu'au 4 mars.

Contact

06 88 03 50 07 ou 06 86 47 41 79.

■ Université du Temps libre au Pays de la Roche aux Fées

Après deux ans fortement perturbées par la pandémie, nous avons pu reprendre notre cycle de conférences en septembre 2021. Une activité de conférences en visio avait permis de maintenir le contact entre adhérents, mais c'est avec grande satisfaction que chacun.e a repris le chemin de l'U.T.L. pour des conférences en présentiel. Trente nouveaux adhérents ont rejoint notre association ce qui porte à 154 le nombre d'adhérents.

Programme des conférences 2022 :

28 février à Janzé

« Islande, terre de feu et de glace »

par Sylvain Blais, enseignant chercheur en géologie à l'Université de Rennes, aujourd'hui en retraite.

21 mars à Retiers

« Comment meurent les démocraties ? » par Jean-Claude Hazera, journaliste économique et historien.

4 Avril à Martigné-Ferchaud

« Napoléon III » par Gilbert Nicolas, professeur honoraire d'histoire contemporaine à l'Université de Rennes 2.

9 Mai à Janzé

« Imprimantes 3D et leurs applications », par Pascal Mognol, président de l'école normale sup de Rennes.

13 juin à Retiers

« Françoise Sagan » par Jacques Dremeau, conférencier littéraire

En plus des conférences du lundi, des sorties sont prévues à la méthanisation de Martigné-Ferchaud, au SMICTOM, à la motte féodale de Marcillé-Robert.

Contact

U.T.L. Pays de la Roche aux Fées
Siège social : Mairie de Essé 35150
Courriel : utl.rochefees@gmail.com

LES TEMPS NATURE

■ L'écrevisse de Louisiane

Après avoir évoqué les plantes envahissantes dans un précédent numéro, attardons-nous ce mois-ci sur un crustacé envahissant : l'écrevisse rouge de Louisiane. Comme son nom l'indique, cette espèce d'écrevisse possède une coloration rouge foncé ponctuée de petites taches grises et bleues en face dorsale et rouge vif en face ventrale. Toujours d'après son nom, elle est originaire du sud-est des États-Unis, son intérêt comme crustacé d'élevage ayant conduit à son introduction en France dans les années 70. Très prolifique, elle peut pondre 200 à 500 œufs dès l'âge de 3 mois (contre 2 à 3 ans pour les espèces métropolitaines), se reproduire 2 fois par an, supporte les eaux pauvres en oxygène, les dessèchements estivaux et les températures éle-

vées... **Tous les ingrédients réunis pour qu'elle s'échappe dans le milieu naturel et devienne incontrôlable.**

Elle est inscrite depuis 2016 dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne. Cela signifie que cette espèce ne peut pas être importée, élevée, transportée, commercialisée, ou libérée intentionnellement dans la nature, et ce nulle part dans l'Union Européenne. En effet, sa prolifération perturbe fortement les écosystèmes : omnivore, elle a une préférence pour les végétaux aquatiques, lesquels servent normalement de nourriture ou d'abri à d'autres espèces. Elle s'attaque également aux larves d'amphibiens, mollusques, pontes diverses et jeunes poissons. Enfin à l'aide de ses

pincées puissantes, elle creuse de longues galeries dans les berges, ce qui les fragilise. **Sur l'étang de Martigné-Ferchaud,** les pêcheurs remarquent particulièrement sa présence au Harou et vers Taillepied, là où l'eau est peu profonde. Ils en remontent régulièrement au lieu de poisson quand elles s'attaquent au ver de terre ou au vif.

Ses prédateurs sont les échassiers (hérons et aigrettes) ou les milans noirs, les anguilles ou les brochets, et bien sûr l'Homme ! Sous réserve d'avoir une carte de pêche, on peut la pêcher « à la balance » (filet rond posé sur le fond avec un appât) et la cuisiner. **Mais ces prélèvements dérisoires face à la prolifération de l'animal, ne suffiront pas à restaurer l'état initial des biotopes.**

avec Guy Després qui a passé sa vie à vérifier un proverbe africain « Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

Son travail avec les jeunes démarre avec sa carrière dans l'enseignement en 1970. Il n'a alors que 19 ans. C'est le début des collèges en France puisque l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans vient d'être votée. En 1973 il rejoint le collège de Martigné-Ferchaud où il enseigne les mathématiques et les sciences. Bien qu'il ait juré qu'il n'aimerait sûrement pas être directeur d'établissement, c'est la direction que prend sa carrière en 1987 ; à Martigné-Ferchaud, puis Saint Brice en Cogles et Janzé. De ces années dans l'enseignement, il estime avoir beaucoup appris : « **Le collège est une période de transformations dans la vie d'un enfant. J'ai souvent invité des parents de 6^e à prendre leur enfant en photo pour la comparer à l'élève de 3^e qui sortira de l'établissement.** » Si le collège est un tournant, Guy assure que « **On ne peut pas mesurer toutes les richesses, toutes les potentialités de quelqu'un à 15 ans. Des ressources, des énergies, parfois insoupçonnées peuvent tout changer et révéler un adulte que l'on n'aurait pas imaginé.** » Il en tire un discours rassurant : « **Le savoir est réconfortant ; surtout pour les parents. Il ne faut jamais désespérer. Ne jamais dire jamais. Je suis souvent surpris quand je retrouve, par un heureux hasard, d'anciens élèves devenus adultes qui me racontent leur parcours de vie.** »

De ses 19 ans de coaching de l'équipe des Cadets de Martigné il retient un enrichissement personnel « **J'en ai tiré de sacrées leçons de vie.** » qu'il explique ainsi « **Dans une équipe, il y a des individus. Chacun apporte sa contribution au jeu. J'ai pu observer et éprouver que le bénéfice général est toujours supérieur à la somme de ces contributions individuelles, dès lors qu'il y a un jeu collectif.** » Toujours dans une vision mathématicienne, il estime que « **dans une équipe, les résultats proviennent pour 1/3 des performances physiques, 1/3 de la performance individuelle, et 1/3 de la performance collective. Ce**

constat est reproductible pour toute équipe – enseignante, professionnelle, municipale, associative... » Autre certitude qui a guidé sa vie et ses décisions : « **La richesse d'un groupe, c'est sa complémentarité. S'appuyer sur les autres permet de développer de nouvelles compétences chez soi et chez les autres.** »

« **Si j'avais un vœu à formuler pour chaque élève qui entre en 6^e... ce serait qu'il pratique une activité collective - sportive bien sûr, mais aussi culturelle ou autre - en dehors de l'école. Je considère que ces lieux d'activité collective extrascolaire sont des tiers lieux.** » Un terme souvent employé actuellement, qu'il explique ainsi : « **On tient mieux debout sur trois pieds que sur deux. Pour un jeune, la cellule familiale est un de ces pieds, l'école en est un deuxième et le lieu de vie collective supplémentaire est le troisième pied qui peut apporter la stabilité nécessaire à se construire. Il faut investir dans le sport et la jeunesse. Chaque Euro versé dans ces domaines devrait être vu comme un investissement et pas comme une simple dépense.** »

En 2009, Guy qui vient de prendre sa retraite trouve une nouvelle mission : lutter contre ce qui est communément appelé à l'époque « **la fracture numérique** ». Il fait appel aux martignolais pour sonder le terrain. Qui peut être intéressé par des cours ? Qui pourrait s'engager dans une telle association et aider les autres à se former ? C'est la naissance d'Orditous. Guy réussit à convaincre des personnes qui venaient pour prendre des cours qu'elles peuvent participer à leur animation : « **Orditous n'a pas besoin d'experts en informatique mais d'animateurs qui connaissent les rudiments et font preuve de pédagogie pour accompagner les novices dans leur apprentissage.** » 12 ans plus tard il fait le bilan : « **Toujours le même leitmotiv que dans l'enseignement ou le sport ; c'est l'équipe qui avance ensemble,**

qui s'enrichit et qui transmet. » Il y voit aussi de vrais dangers, une vigilance à porter « **Je fais le constat que le numérique prend de plus en plus de place. C'est un moyen de communication qui peut permettre de créer de la relation, mais qui peut aussi mettre en marge. Le lien social doit être préservé. Je m'intéresse depuis peu au programme Vieillir actif et entouré, porté par la MSA. L'accompagnement numérique y est soulevé. Parce qu'avec Marie-Paule nous arrivons à un certain âge, mais aussi parce que nos mamans sont résidentes d'EHPAD, ces questions retiennent toute mon attention.** »

Qu'il ait été enseignant, directeur d'établissement, sportif accompli ou retraité, une passion a accompagné Guy : le jardin. De 1976 où le couple s'installe à La Soulvachère à maintenant, Guy jardine. « **Le jardinage est une saine occupation. Cela nous permet de manger et d'offrir des légumes et des fruits dont on connaît l'origine.** » L'esprit scientifique, expérimentateur, de Guy le poursuit jusque dans ses carrés potagers : « **La passion s'est transformée en recherches et questionnements sur les pratiques qui permettent de ne pas s'épuiser physiquement. J'ai commencé en 1990 à noter toutes mes expériences, mes observations, mes échecs et mes réussites au jardin. Ce cahier n'est jamais bien loin ; il provoque parfois les railleries de mes enfants, mais je parierais bien qu'ils soient heureux de s'en saisir un jour. Paillages, terre peu travaillée et rotations de cultures me facilitent réellement la tâche.** »



Le salon «Label Nature» fête ses 5 ans

Pour l'occasion Émilie nous révèle 10 rituels pour des cheveux plein de vie !

1/ **Poser un diagnostic** pour connaître son type de cheveux : Émilie est à votre disposition pour vous donner conseil.

2/ Choisir son shampoing en fonction de ce diagnostic et en prenant soin d'éviter les amonium laureth sulfate, l'acrylique sulfate, sodium lauryl sulfate, et silicone.

3/ Procéder toujours par un brossage en douceur matin et soir, avec dans l'idéal, une brosse en poils naturels, en commençant par les pointes, ensuite les longueurs et enfin le cuir chevelu. Étape importante qui permet d'éliminer nœuds et impuretés mais aussi d'avoir une bonne répartition du sébum afin d'éviter l'effet «racine grasse». De plus cela masse le cuir chevelu stimule la bonne circulation sanguine, lymphatique et booste la vitalité capillaire. Tout ceci a un impact sur la qualité de vos cheveux, de votre sommeil et de votre immunité.

1 ou 2 shampoings ?

- 1 seul si ça mousse bien
- 2 si ça mousse peu.

Et ce 2 à 3 fois par semaine maximum.

4/ **Bien rincer** son shampoing, étape primordiale (parfois négligée chez les jeunes en début d'autonomie). Si cette étape est mal faite cela donne une chevelure lourde et terne.

Petit + : Faire un **rinçage à l'eau de pluie** ou de l'eau additionnée d'une cuillère à café de vinaigre de cidre = brillance et douceur.

5/ Appliquer un masque capillaire, y passer la brosse ou le peigne pour démêler et avoir une répartition optimale, le résultat n'en sera que plus réussi ! Laissez poser le temps de vous occuper de votre corps.

Pour les pressés aux cheveux secs, il est possible d'appliquer le soin la veille du shampoing et laisser poser toute la nuit. Puis le lendemain matin rincer et laver.

Comment choisir ?

- Sur les cheveux secs, on applique un masque nutritif (le cheveu a faim)
- sur cheveux déshydratés, on applique un masque hydratant (le cheveu a soif)
- sur cheveux gras on applique un soin purifiant.

6/ Bien pré-sécher à la serviette avec douceur et sans friction. Enlever le maximum d'humidité du cuir chevelu. Ensuite le coiffage diffère des exigences de résultats, un bon sèche-cheveux évitera d'y passer trop de temps.

Cheveux souples : sécher les racines au doigt et les longueurs au diffuseur (vitesse 1) ou air libre.

Cheveux raides ou lisses : séchage tête en bas pour une racine décollée et un volume facile et rapide.

Si vous souhaitez plus de volume travaillez vos longueurs à la brosse ronde.

7/ En finir avec l'électricité statique : une goutte d'huile chauffée dans les mains sur cheveux secs permettra d'atténuer l'effet, à appliquer plutôt sur les pointes et demi-longueur.

8/ Entretenir ses cheveux : couper les pointes sèches toutes les 6 à 11 semaines maximum.

9 / Pour les attacher privilégiez les pinces «croco» ou «chouchou» qui reviennent à la mode, plutôt que les élastiques. Évitez le port régulier de casquette : frottements et tiraillements sont l'ennemi numéro 1 des cheveux.

10/ Privilégiez les taies d'oreillers en soie.

Bonus spécial poux :

Contre les intrus, appliquez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande sur la brosse et derrière les oreilles de vos chérubins en prévention - très bon répulsif aux poux.

S'ils ont déjà débarqué je vous conseille de passer le peigne à poux «assy 2000» en commençant par les pointes. De laisser poser de l'huile végétale toute la nuit. Et repasser le peigne à nouveau avant de passer sur des produits chimiques qui abîment parfois le cuir chevelu des plus sensibles.

Changez les taies d'oreillers et draps. Mais avant tout essayez d'avoir l'œil car **les poux ce n'est pas qu'en septembre c'est toute l'année !**

Avec tous ces bons conseils, Émilie vous souhaite une douce année pleine de joie avec un cheveu plein de vitalité pour oser affirmer la meilleure version de vous-même.

Bien sûr pour d'autres conseils n'hésitez pas à pousser la porte du salon, Émilie vous accueillera avec toute sa bonne humeur et ses bons conseils pour vous sublimer.

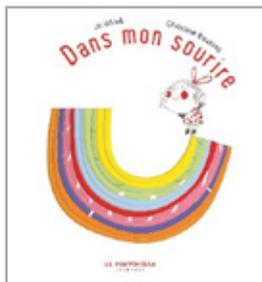


Contact

12 rue Paul Prime
02 99 47 82 96
Facebook : LABEL NATURE

Le coin des lecteurs

« Cette invitation à la lecture vous est proposée par Sandrine, bibliothécaire, et les bénévoles qui aident à assurer le bon fonctionnement de notre médiathèque « L'envol ». Bonne lecture à tous ! »



Dans mon sourire de Jo WITEK et Christine Roussey Ed. La Martinière jeunesse

En cette période qui nous oblige à porter le masque, cet album nous rappelle l'importance de sourire. A chaque page, une raison de sourire nous est présentée pour illuminer tous les petits moments. Sur la

couverture une découpe en forme de sourire, que l'on retrouve à chaque page, de plus en plus petite, pour un effet «poupées russes» magique.

Pour les petits et grands à partir de 3 ans.



La carte postale d'Anne Berest Ed. Grasset

Une carte refait surface et met sur table des années d'existence

“Ephraïm, Emma, Noémie, Jacques”, 4 noms simplement sur une carte postale, envoyée depuis Paris, et arrivée en janvier 2003 chez les parents d'Anne Berest. Quelques années après que ses parents aient reçu cette énigmatique carte postale, Anne Berest se lance dans une enquête passionnante sur l'histoire de sa famille, les Rabinovitch, juifs russes aux destins tragiques. Interrogeant sa mère, Lélia, elle remonte ainsi

le temps. En 1919, la famille fuit Moscou, les parents vers la Palestine, le jeune couple en Lettonie.

Une nouvelle fuite les oblige à rejoindre les parents en Palestine. Puis ce sera Paris, la France à laquelle croit tant le jeune père. Mais la guerre et son désastre les rattrapent car ils n'ont pas vu venir le danger. Est-ce parce qu'elle a épousé Vicente, le fils de Francis Picabia et Gabrielle Buffet, que Myriam échappera à la déportation ? Anne Berest mène alors son enquête sur cette grand-mère, qui se mariera une seconde fois ; il lui faut percer les mystères de la vie de cette grand-mère, cette vie qui est un roman !

Une histoire familiale complexe mais passionnante.

LES TEMPS À VENIR...

(sous réserve des conditions sanitaires applicables au moment des évènements)

■ Février

- **2** : Bus PIMMS – place de l'église 10 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 16 h
- **6** : Dimanche à la médiathèque
- **18** : Bus PIMMS – place de l'église 10 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 16 h
- **20** : Dimanche à la médiathèque
- **24** : Bistrot mémoire- le Garde Manger- 15 h
- **24** : Conseil municipal - mairie- 20 h 30

■ Mars

- **2** : Rencontrons-nous - Espace des Maîtres beurriers - 14 h 30
- **6** : Dimanche à la médiathèque
- **12** : Chantier plantation de saules - Esplanade Michel Charton
- **17** : Conseil municipal - mairie - 20 h 30
- **20** : Dimanche à la médiathèque
- **27** : Course de la Forge- Etang de la Forge